


2009/125/CE – Fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie

1. Produits concernés

			
Lampe à économie d'énergie	Décodeur télévision	Pompe à eau	Lave-vaisselle
			
Chauffe-eau	Air conditionné	Télévision	Machine à laver

La représentation des produits montrés ci-dessus n'est pas exhaustive. Le détail peut être consulté dans l'article 1er de la législation applicable.

2. Informations minimales à fournir par le fabricant avec le produit

	<ul style="list-style-type: none"> Le marquage « CE » doit être apposé par le fabricant.
Identification du produit	<ul style="list-style-type: none"> Le produit doit être libellé par son type, numéro de série, fabricant (ou mandataire), etc.
Déclaration de conformité (DoC)	<ul style="list-style-type: none"> La déclaration de conformité (ainsi que la documentation technique) doit être mise à disposition par le fabricant, son mandataire et en absence du mandataire par l'importateur.
Notice d'instructions	<ul style="list-style-type: none"> Les informations à fournir doivent être rédigées dans une au moins des trois langues administratives au Luxembourg.
Autres marquages	<ul style="list-style-type: none"> L'étiquetage de la consommation en énergie et en autres ressources des produits liés à l'énergie (selon la directive 2010/30/CE) est obligatoire.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la législation applicable.

3. Législation de l'Union européenne

n°-ID	Nature	Entrée en vigueur	Date limite de transposition	Date obligatoire d'application
2009/125/CE	Directive	20.11.2009	20.11.2010	Date définie par règlements communautaires

Le lien ci-dessus renvoie vers la page de la directive respective du portail de la Commission européenne. Vous y trouverez toutes les informations sur une éventuelle évolution de cette législation.

La directive est amendée par des règlements communautaires avec la date limite d'application.

4. Transposition nationale

Législation nationale	Mémorial	Date de publication
Loi du 15 décembre 2010 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie	A - 2010 - n° 224	17.12.2010

Le lien ci-dessus renvoie sur le portail juridique du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (Légilux). Vous y trouverez toutes les informations sur une éventuelle évolution de cette législation.

5. Compétences nationales

Rôle	Autorité compétente
Transposition en droit national	ILNAS (Ministère de l'Économie)
Surveillance du marché	ILNAS - Département de la Surveillance du Marché

6. Pour en savoir plus

Acteur public	Informations
	<p>DG GROWTH :</p> <ul style="list-style-type: none"> Website : http://ec.europa.eu/growth/industry/sustainability/ecodesign/index_en.htm
	<p>Département de la Surveillance du marché :</p> <ul style="list-style-type: none"> Téléphone : (+352) 247 743 20 Fax : (+352) 247 943 20 E-mail : surveillance@ilnas.etat.lu Website : http://www.portail-qualite.lu